

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 63 + hebdos

Programmation des travaux routiers 2010-2011

INVESTISSEMENTS DE 141 M\$ POUR LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

New Carlisle, le 1^{er} mars 2010 — La vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et députée de Bonaventure, M^{me} Nathalie Normandeau, au nom du ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Norman MacMillan, a annoncé aujourd'hui des investissements routiers de 141 millions de dollars pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2010-2011. Cette annonce s'inscrit dans la poursuite du vaste plan de redressement de l'état du réseau routier québécois entrepris en 2007.

« Jusqu'à présent, l'engagement de notre gouvernement pour redresser l'état du réseau routier a permis d'obtenir des résultats probants à l'échelle du Québec. En effet, la proportion des chaussées en bon état est passée de 63 % en 2006 à 69 % aujourd'hui. Pour les structures, cette proportion est passée de 53 % à 61 % au cours de la même période. L'an dernier, nous avons réussi à renverser la tendance en stoppant la dégradation des structures au Québec pour la première fois depuis 10 ans. En poursuivant ces investissements, nous continuons d'améliorer le réseau routier québécois de même que la sécurité des usagers », a déclaré le ministre MacMillan.

À l'image des dernières années, la saison 2010-2011 des travaux routiers sera particulièrement active dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En effet, on prévoit poursuivre, entreprendre ou compléter 118 chantiers qui se traduiront par la création ou le maintien de quelque 1 900 emplois.

« Les investissements annoncés aujourd'hui sont en progression de près de 30 millions de dollars par rapport à l'annonce de l'an dernier. Par ces sommes que nous confirmons, nous contribuerons à avoir un réseau plus sécuritaire et mieux adapté aux besoins de nos entreprises et de notre industrie touristique », a souligné la ministre Normandeau.

.../2

Programmation de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La programmation des travaux routiers 2010-2011 pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est répartie en fonction de trois grands axes d'intervention, soit la conservation des structures, la conservation des chaussées et l'amélioration du réseau routier. Plus précisément, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Conservation des chaussées : 50,9 M\$
- Conservation des structures : 31,1 M\$
- Amélioration du réseau routier : 58,8 M\$

Parmi les principaux projets identifiés, mentionnons la poursuite de deux projets d'envergure soit la reconstruction de la route 132 à Cloridorme avec un investissement de 7,4 M\$ et la reconstruction des routes 132 et 197 à Gaspé, secteur Rivière-au-Renard, pour un investissement de 8,4 M\$. Outre ces projets, d'autres chantiers d'envergure sont prévus, notamment :

- rétablir la fonctionnalité de la route 299 au coût de 15 M\$;
- l'empierrement pour protéger la route 132 à Bonaventure au coût de 8 M\$;
- la reconstruction de la route et la correction de courbes sur différents secteurs de la route 198 pour un investissement de 5 M\$.

Soulignons qu'à l'échelle provinciale, les investissements routiers atteindront cette année près de 4,2 milliards de dollars, y inclus la contribution des partenaires. De cette somme, le gouvernement du Québec investira près de 3,5 milliards dans les infrastructures routières.

Un outil supplémentaire au Ministère

Dans la foulée de l'annonce nationale des investissements routiers 2010-2011 du 23 février dernier, le gouvernement du Québec a également annoncé la formation d'une unité anticollusion au sein du ministère des Transports. Cette unité sera dirigée par M. Jacques Duchesneau, ex-président et chef de direction de l'Administration canadienne de la sûreté dans les transports aérien et ex-directeur du Service de police de la communauté urbaine de Montréal. L'unité aura, entre autres, pour mandat : d'assurer une surveillance étroite des marchés, de prévenir la fraude, la collusion et la malversation, d'encourager la pratique loyale des affaires et de mettre en place des mécanismes de détection de la collusion. Dans la réalisation de son mandat, l'unité devra signaler tout cas de collusion réelle ou appréhendée aux autorités policières de l'Opération Marteau.